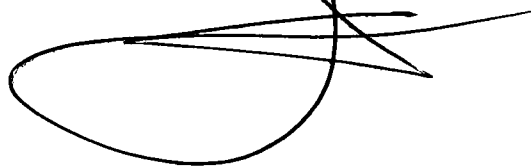


Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - B2024/015014 - 2001 B 01204 - 384 748 836 - AUDITS ET
PARTENAIRES

AUDITS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 633 612 €
Siège social : 18 rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
384 748 836 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT
P. / ERIGO 2
Thomas SPALANZANI

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thomas Spalanzani', written over the printed name.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 736	3 736		
	Fonds commercial (1)	467 361		467 361	467 361
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 580	6 734	1 845	2 201
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	83 676		83 676	83 674	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 983		4 983	4 983	
	TOTAL (II)	568 335	10 470	557 865	558 219
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	12 625		12 625	13 207
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	1 389 945	98 181	1 291 764	1 487 551	
Autres créances	74 661		74 661	65 012	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	141 597		141 597	123 709	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	596		596	
	TOTAL (III)	1 619 425	98 181	1 521 243	1 689 479
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 187 760	108 652	2 079 108	2 247 699
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 983	4 983
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	633 612	633 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	63 620	63 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 865	3 865
	Autres réserves	69 293	64 609
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 550	94 696
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		771 941	860 403
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	651	451
	Emprunts et dettes financières divers (3)	155 025	182 992
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 029	369 770
	Dettes fiscales et sociales	442 470	433 405
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	49 669	191 337	
Produits constatés d'avance (1)	221 324	209 341	
Total des dettes		1 307 167	1 387 296
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 079 108	2 247 699
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 550,19	94 696,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 307 167	1 387 296
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		651	451
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 278 711	100,00	2 483 699	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	2 278 711	100,00	2 483 699	100,00
	Production stockée	(582)	-0,03	(16 576)	-0,67
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	70 219	3,08	78 952	3,18
	Autres produits	3			
	Total des produits d'exploitation	2 348 351	103,06	2 546 075	102,51
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	875 009	38,40	802 479	32,31
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 828	1,48	41 556	1,67
	Salaires et traitements	977 226	42,89	1 025 544	41,29
	Charges sociales du personnel	431 469	18,93	452 538	18,22
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 997	2,63	66 563	2,68
	Autres charges	5 186	0,23	39 779	1,60
	Total des charges d'exploitation	2 382 715	104,56	2 428 458	97,78
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(34 364)	-1,51	117 617	4,74
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	34 790	1,53		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 124	0,05	71	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	35 914	1,58	71	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)			18	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières			18	
	RESULTAT FINANCIER	35 914	1,58	53	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 550	0,07	117 670	4,74
	Total des produits exceptionnels			9 000	0,36
	Total des charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			9 000	0,36
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES			31 974	1,29
	TOTAL DES PRODUITS	2 384 265	104,63	2 555 147	102,88
	TOTAL DES CHARGES	2 382 715	104,56	2 460 450	99,06
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 550	0,07	94 696	3,81

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 079 108 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 384 265 euros** et un total **charges de 2 382 715 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 1 550 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 27 087 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS AUDITS ET PARTENAIRES fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

La société mère SARL EXIGO se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	478 138			7 041	471 097
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	478 138			7 041	471 097
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	521			521	
	Instal., agencement, aménagement divers	23 131			21 724	1 407
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	20 157			12 985	7 173
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 809			35 230	8 580	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	83 674		2		83 676
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	4 983				4 983
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	88 657		2		88 659
TOTAL	610 605		2	42 271	568 335	

Le poste "Autres immobilisations incorporelles" est constitué:

- du fonds de commerce pour un montant de 467 362€
- des autres immobilisations incorporelles pour un montant de 3 736€.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	10 777	7 041	3 736
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 777	7 041	3 736
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	521	521	
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	21 724	21 724	
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	19 363	356	12 985
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 608	356	35 230	6 734
TOTAL	52 385	356	42 271	10 470

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 983	4 983	
	Clients douteux ou litigieux	66 481	66 481	
	Autres créances clients	1 323 464	1 323 464	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	745	745	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	73 451	73 451	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	465	465		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	596	596		
TOTAL DES CREANCES		1 470 185	1 470 185	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)	651	651		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 592	2 592		
	Fournisseurs et comptes rattachés	438 029	438 029		
	Personnel et comptes rattachés	73 124	73 124		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 959	116 959		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	237 444	237 444		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 943	14 943		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	152 433	152 433		
	Autres dettes	49 669	49 669		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	221 324	221 324			
TOTAL DES DETTES		1 307 167	1 307 167		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 779,00	228,0000	633 612,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 779,00	228,0000	633 612,00

--	--	--	--	--	--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	92 912	59 641	54 372	98 181
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	92 912	59 641	54 372	98 181
TOTAL GENERAL		92 912	59 641	54 372	98 181
Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		59 641	54 372		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		1 005 515
Autres créances clients		1 005 515
<i>CLIENTS FACT.A ETABLIR</i>	<i>178 312</i>	
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR GR</i>	<i>827 203</i>	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		313 563
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		651
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	651	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		187 729
<i>FACT FOURNISSEURS NP</i>	4 867	
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARV.GR</i>	182 862	
Dettes fiscales et sociales		115 624
<i>PROVISIONS CONGES A PAYER</i>	73 124	
<i>PROVISIONS DE CHARGES /CP</i>	29 250	
<i>PROVISIONS DE CHARGES SOCIALES</i>	5 599	
<i>PROVISION / CHARGES CONGES A PAYER</i>	1 228	
<i>ETAT TAXES A PAYER - FCP</i>	5 557	
<i>TAXE APPRENTISSAGE QP LIBERATOIRE</i>	866	
Autres dettes		9 559
<i>CLIENTS AAE - (GROUPE)</i>	9 559	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		596	221 324
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		596	221 324

--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE A +10ANS		27 087	
		27 087	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		27 087	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 736	3 736		
	Fonds commercial (1)	467 361		467 361	467 361
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 580	6 734	1 845	2 201
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	83 676		83 676	83 674	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 983		4 983	4 983	
	TOTAL (II)	568 335	10 470	557 865	558 219
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	12 625		12 625	13 207
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 389 945	98 181	1 291 764	1 487 551
	Autres créances	74 661		74 661	65 012
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	141 597		141 597	123 709	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	596		596	
	TOTAL (III)	1 619 425	98 181	1 521 243	1 689 479
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 187 760	108 652	2 079 108	2 247 699

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

4 983

4 983

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	633 612	633 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	63 620	63 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 865	3 865
	Autres réserves	69 293	64 609
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 550	94 696
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		771 941	860 403
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	651	451
	Emprunts et dettes financières divers (3)	155 025	182 992
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 029	369 770
	Dettes fiscales et sociales	442 470	433 405
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	49 669	191 337	
Produits constatés d'avance (1)	221 324	209 341	
Total des dettes		1 307 167	1 387 296
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 079 108	2 247 699
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 550,19	94 696,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 307 167	1 387 296
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		651	451
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022			
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	2 278 711	100,00	2 483 699	100,00		
	Montant net du chiffre d'affaires	2 278 711	100,00	2 483 699	100,00		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	(582) 70 219 3	-0,03 3,08	(16 576) 78 952	-0,67 3,18		
	Total des produits d'exploitation	2 348 351	103,06	2 546 075	102,51		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	875 009 33 828 977 226 431 469 59 997 5 186	38,40 1,48 42,89 18,93 2,63 0,23	802 479 41 556 1 025 544 452 538 66 563 39 779	32,31 1,67 41,29 18,22 2,68 1,60	
		Total des charges d'exploitation	2 382 715	104,56	2 428 458	97,78	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	(34 364)	-1,51	117 617	4,74	
PRODUITS FINANCIERS		Opéra. comm. Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 790 1 124	1,53 0,05	71		
		Total des produits financiers	35 914	1,58	71		
		CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			18	
			Total des charges financières			18	
			RESULTAT FINANCIER	35 914	1,58	53	
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 550	0,07	117 670	4,74
			Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles			9 000	0,36
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			9 000	0,36		
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			31 974	1,29		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	2 384 265 2 382 715	104,63 104,56	2 555 147 2 460 450	102,88 99,06		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 550	0,07	94 696	3,81		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 079 108 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 384 265 euros** et un total **charges de 2 382 715 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 1 550 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,.).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 27 087 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

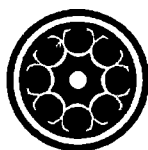
Depuis le 01/01/2019, la SAS AUDITS ET PARTENAIRES fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

La société mère SARL EXIGO se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.



ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels**

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné – Savoie

180 Rue de Chatagnon
38430 MOIRANS

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés de la société SAS AUDITS ET PARTENAIRES,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 29 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDITS ET PARTENAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs des comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

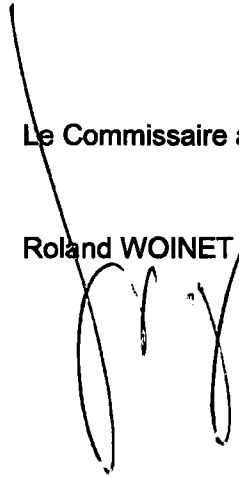
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 11 juin 2024
A Moirans

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke on the left side, positioned below the printed name 'Roland WOINET'.

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUDITS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 633 612 €
Siège social : 18 rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
384 748 836 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 550,19 euros en intégralité à la réserve facultative.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

100 000,00 euros, soit 35,98 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

150 000,00 euros, soit 53,97 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

90 011,81 euros, soit 32,39 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 90 011,81 euros

Certifié conforme
Le Président

